



Atelier régional de lancement, pour l'Afrique occidentale, de la seconde phase du Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA)

Abidjan, 24-25 avril 2019

Communiqué final

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont conjointement organisé l'atelier régional de lancement, pour l'Afrique occidentale, de la seconde phase du Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA). L'atelier s'est déroulé les 24 et 25 avril 2019 à Abidjan, sous la co-présidence de Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) de Côte d'Ivoire et de M. le Représentant Résident de la Commission de l'UEMOA à Abidjan.

L'atelier régional visait à informer et engager les acteurs de la conservation pour valoriser la gestion d'informations à propos des aires protégées et la biodiversité afin d'améliorer les stratégies régionales, les politiques publiques et les actions sur sites. Il a bénéficié de la participation active de près de 60 participants issus des ministères et des agences en charge des aires protégées d'Afrique occidentale, des projets et programmes sous-régionaux et internationaux, d'ONG, de l'UEMOA, de l'Union européenne représentée par la Délégation de Côte d'Ivoire et le Centre Commun de Recherche de la Commission européenne, et de l'UICN. Les participants sont venus de 18 pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, France, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Italie, Libéria, Mauritanie, Niger, Nigéria, RDC, Sénégal, Suisse, Togo et Royaume Uni).

Le Programme BIOPAMA est une initiative du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) mis en œuvre par 79 pays, financé par le 11^{ème} Fonds européen de développement (FED) de l'Union européenne (UE). La seconde phase de ce Programme a débuté en septembre 2017 et s'étendra jusqu'en juin 2023.

De la cérémonie d'ouverture

Présidée par Mme Nasséré KABA, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de Côte d'Ivoire, représentant le Ministre, la cérémonie d'ouverture a été ponctuée de cinq interventions :

- le mot de bienvenue de M. Aliou FAYE Directeur Régional de l'UICN en Afrique centrale et occidentale ;
- l'allocution de M. Steve PEEDELL, Coordonnateur du BIOPAMA au Centre Commun de recherche de la Commission européenne ;
- l'allocution de M. Michel LALOGUE, Chef de Coopération de la Délégation de l'Union européenne en Côte d'Ivoire ;
- l'allocution de M. Jean Gustave SANON, Représentant Résident de la Commission de l'UEMOA en Côte d'Ivoire ; et
- le discours d'ouverture de Mme Nasséré KABA, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de Côte d'Ivoire.

Au nom du Professeur Joseph Séka SEKA, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, empêché pour raison de Conseil de Ministres qui se tient à Yamoussoukro, Mme Nasséré KABA a salué et souhaité la traditionnelle AKWABA à tous les participants. Mme KABA a saisi l'opportunité pour traduire, au nom du Gouvernement ivoirien, toute leur infinie reconnaissance aux responsables de l'UICN, pour le choix porté sur la Côte d'Ivoire en vue d'accueillir l'atelier de lancement du Programme BIOPAMA II. Elle est convaincue que le lancement de ce Programme en Afrique occidentale s'inscrit dans une démarche qui favorisera une meilleure prise en compte de cette dimension dans les stratégies régionales de développement ainsi que dans les politiques nationales d'amélioration du cadre de vie des populations. Avant de déclarer le Programme BIOPAMA officiellement lancé en Afrique occidentale, Mme KABA a vivement souhaité que ce programme contribue à la





diffusion d'une culture de respect de la biodiversité, de participation scientifique citoyenne et de solidarité intergénérationnelle pour le développement durable.

L'atelier a été facilité par Tanya MERCERON et Youssouph DIEDHIOU de l'UICN assistés par Maria Fernanda ARRAES TREFFNER, consultante en communication.

A l'issue des différentes présentations et échanges fructueux, les participants ont posé des questions de compréhension, fait des observations et apporté des contributions pour une meilleure mise en œuvre du Programme BIOPAMA. Ils ont également réfléchi sur les étapes à suivre pour la mise en place de l'observatoire en Afrique Occidentale et du Système d'Information de Référence Régional. Cet exercice a abouti à l'élaboration de la feuille de route.

A l'issue des travaux, les participants ont formulé des recommandations suivantes:

A l'endroit de BIOPAMA (UICN et CCR)

- Finaliser le processus de désignation de l'hôte technique de l'Observatoire en Afrique Occidentale ;
- Continuer à renforcer les structures et plateformes régionales qui contribuent à la conservation de la biodiversité et à la gestion des aires protégées ;
- Définir les indicateurs communs de suivi des aires protégées et de la biodiversité en collaboration avec les états et institutions pertinentes ;
- Faciliter l'accès aux données et aux analyses issues de la phase I du programme ;
- Partager les données analysées sous IMET 1 et la version IMET 2 ;
- Organiser un atelier de remise à niveau sur IMET pour l'Afrique centrale et occidentale ;
- Envisager la formation de nouveaux *coaches* en vue de renforcer le nombre actuel (BIOAPMA+PAPBIO).

A l'endroit de la Commission de l'UEMOA

- Faire un plaidoyer auprès des Etats membres pour faciliter le partage des données sur les aires protégées à travers l'Observatoire ;
- Assurer la mise en place d'un statut juridique de l'Observatoire ;
- Faciliter la mise en place d'un mécanisme de financement durable de l'Observatoire.

A l'endroit des Etats

- Prendre en compte la mise en place de l'Observatoire dans la planification et la gestion des aires protégées nationales ;
- Renforcer l'efficacité de gestion, la formation et l'amélioration des conditions de travail des gestionnaires des aires protégées ;
- Contribuer à diffuser la disponibilité du fonds d'action auprès des acteurs nationaux de la conservation ;
- Contribuer aux efforts pour pérenniser l'Observatoire au-delà de la durée du programme BIOPAMA ;
- Contribuer activement et faciliter le partage des données au sein de l'Observatoire afin de mieux contribuer à la mise en œuvre et au suivi des politiques nationales et des politiques régionales de l'UEMOA et de la CEDEAO.

Les participants remercient le peuple Ivoirien pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux dont ils ont bénéficié tout au long de leur séjour.

Abidjan, le 25 avril 2019

Les participants

